

Bal des finissant(e)s 2025-2026

Chers parents,

Votre enfant est sur le point de compléter son parcours au secondaire ! Afin de bien vous préparer, voici les informations importantes concernant le **bal des finissant(e)s 2025-2026**.

Information générale

Le bal aura lieu au **Hilton du Lac-Leamy**, le **samedi 20 juin 2026**.

Déroulement de la soirée

- **16 h 30** – Accueil
- **17 h 00** – Ouverture des portes de la salle du bal
- **17 h 10** – Cérémonie de remise des diplômes (symbolique)
- **18 h 30** – Souper
- **21 h 00** – Soirée dansante

Billets de bal

- Le billet est au coût de **85 \$ par personne** (taxes incluses).
- Chaque élève peut acheter **autant de billets qu'il le souhaite**, pour lui-même et pour ses invités.
- À noter que **les tables peuvent accueillir un maximum de 10 personnes**.

Vente des billets et assignation des places

Vente de billets

- **En ligne du 13 au 17 avril 2026**
- Aucune vente ne sera acceptée en dehors de cette période.

Choix des tables et assignation des places

 **Local 115**

- **20 et 21 avril 2026** | de 7 h 45 à 8 h 30
- **23 avril 2026** | de 15 h 30 à 16 h 00

Les finissant(e)s choisiront leur table **exclusivement aux dates susmentionnées**. Ils devront également **indiquer clairement les allergies et restrictions alimentaires**, autant pour eux que pour leurs invités.

Les élèves qui n'auront pas réservé de table **se feront attribuer une place par l'équipe organisatrice**.

Renseignements importants

- Lors de l'assignation des places, l'élève :
 - choisit sa table,
 - récupère ses billets,
 - mentionne les restrictions alimentaires et allergies.
- Pour être assis à la même table qu'un ami, **les élèves doivent être présents ensemble** lors de l'assignation.
- **Aucun achat de billet ne sera permis** en dehors des dates et heures prévues.

Conditions d'achat

- **Premier arrivé, premier servi**
- **Vente finale** : aucun échange ou remboursement

Menu

Entrée

Crème de chou-fleur, graines de tournesol rôties

Repas – Choix n°1

Fettuccines Alfredo au poulet et aux légumes, garniture du marché

Repas – Choix n°2

Plat végétarien : falafel façon Hilton, sauce tahini au sésame, tombée de kale, oignons rouges marinés

Dessert

Douceur sucrée du chef pâtissier

Réservation d'une chambre d'hôtel

La loi n'autorise pas une personne mineure à occuper seule une chambre d'hôtel sans la présence d'un adulte. Le **Hilton du Lac-Leamy** effectue des vérifications lors de l'enregistrement. Un séjour pourrait être **annulé** si un étudiant tente d'occuper une chambre sans adulte accompagnateur.

De plus, si des plaintes de bruit sont reçues, l'hôtel se réserve le droit **d'expulser les occupants pour la durée du séjour, sans remboursement**, et d'imposer des **frais supplémentaires** si d'autres clients sont incommodés.

Cette démarche vise à assurer une soirée agréable et sécuritaire pour tous, dans le respect de la réglementation en vigueur.


Département des ventes – banquets et congrès
Hilton du Lac-Leamy

Après-bal

Pour des raisons de responsabilités juridiques, **l'école n'organise pas l'après-bal**. Comme dans la majorité des écoles du Québec, les élèves s'organisent de façon indépendante. Nous vous invitons à demeurer vigilants et à vous informer des plans entourant cette activité.

Information

Pour toute question, veuillez communiquer avec **Dominik Lévesque**

 819-771-6126, poste **848 870**

 dominik.levesque@csspo.gouv.qc.ca